



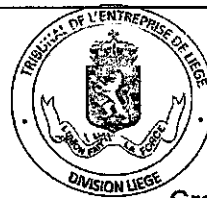
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22149736



09 DEC. 2022

Greffe

N° d'entreprise : 0862 379 191

Nom

(en entier) : Crismab

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée Verte, 96 4367 Crisnée

Objet de l'acte : Changement de siège social

Extrait du PVCA du 01/07/2022

ORDRE DU JOUR:

Transfert du siège social.

DECISION :

A l'unanimité, le Conseil d'Administration prend les décisions suivantes :

Conformément aux statuts, nous décidons de transférer le siège social de CRISMAB Chaussée Verte, 96 à 4367 Crisnée vers Rue de l'Avenir, 1 à 4530 Villers-le-Bouillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15 ; après lecture et signature pour approbation du présent procès-verbal.

Alain Boule,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).